

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-524 du 5 novembre 1998

chargeant **Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI**,
Ministre de la Santé Publique, de l'intérim de **Monsieur Félix
Essou DANSOU** Ministre des Mines, de l'Energie et de
l'Hydraulique pour compter du 5 Novembre 1998.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU La loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU La proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
VU Le Décret N° 98- 280 du 12 juillet 1998 portant composition du Gouvernement

DECRETE :

Article 1er : Pour compter du 5 Novembre 1998, **Madame Marina d'ALMEIDA
MASSOUGBODJI**, Ministre de la Santé Publique, est chargée de l'intérim du Ministre des Mines,
de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de **Monsieur Félix Essou DANSOU**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 05 novembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU.

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; MMEH-MEHU
SGG 4 ; AUTRES MINISTERES 17; DEPARTEMENTS 6 ; JORB 1.4